

ATTENTION ! DERNIER JOURNAL VERSION PAPIER
(Voir Page 12 pour continuer à recevoir la version papier)

COM. INFOS

Le journal de la Commune
de Martot

N° 63



JANVIER
2017

SOMMAIRE

Pages	Rubriques
3 à 5	Le mot du Maire
6 à 8	Au Conseil
9 à 12	On en parle
13-14	Au programme
15 à 19	Ca s'est passé
20 - 21	Amicale Echos
22 - 23	Infos de l'École
24 à 26	Agglo Seine-Eure
27 à 29	Interdit aux parents
30	Chez la voisine

Pages	Rubriques
31	Le saviez-vous?
32	Humour
33 - 34	Net Infos
35	Jeu concours
36	Les Z'annonces
37 - 38	Pub Infos
39 - 40	Le trimestre en photos
41 - 42	Salon d'hiver
43	Histoire de Titou
44	Mémo pratique





MARTOT



COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Flavien BARBIER

Daniel CLOUSIER

Jean Paul COMBES

Josye COUTEAU

Jean Claude GOUJON

Marjorie LABIFFE

Agnès LARGEAU

Pascal TASSERY

Thierry VALES

et

imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

Chers amis,

Je souhaite à chacun d'entre vous une bonne année 2017. Qu'elle vous apporte santé, joie et réussite. Elle est traditionnellement l'occasion de dresser un bilan des réalisations de l'année écoulée :

- Concernant l'école, nous avons remplacé le rétroprojecteur du tableau interactif de la classe des grands et nous avons également investi dans 6 ordinateurs portables.

Dans la cour de récréation, nous avons remplacé le sable sous les jeux par un sol adapté et souple. Nous avons également installé, pour les petits, un nouveau bac à sable couvert indépendant de l'aire de jeux.

Vous remarquerez que chaque année, nous soutenons l'investissement pour notre école, car ses équipements doivent rester en permanence d'un bon niveau de performance et de modernité. Nos ateliers périscolaires sont toujours gratuits pour les parents. Notre école est indispensable, c'est l'un des derniers lieux d'échange et de vie au cœur du village.

- Concernant l'entretien des voiries, la rue de la mairie entre le stop de la résidence St Nicolas et la sortie du village au niveau de la résidence de la Roselière a été refaite par l'agglo Seine Eure, qui possède la compétence.

- Pour l'ensemble des bâtiments communaux, il a été réalisé la mise en conformité des installations électriques.

- Pour notre projet de lotissement rue de la garenne, nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle parcelle. Pour finaliser ce projet, une DUP (déclaration d'utilité publique) est en cours pour acquérir la dernière parcelle et permettre ainsi le démarrage des travaux.

Pour les actions en cours :

- Nous allons terminer l'aménagement de l'aire de jeux dans la cour de l'école par un complément de 100 m² de pelouse synthétique, et régler ainsi le problème de cette zone toujours boueuse.

- Suite au diagnostic réalisé sur l'accessibilité des bâtiments communaux, nous allons finaliser notre agenda de réalisation des mises en conformité. Ces travaux seront réalisés et planifiés par phases sur 3 années.

- Concernant l'entretien des voiries, nous avons déposé auprès de l'agglo Seine Eure, avec nos amis de CRIQUEBEUF, une demande commune de réfection de la route entre le calvaire de la rue de l'Eure et le hameau de 4 âges, avec également une demande pour la liaison du chemin des vignes.

- Dans le domaine de la sécurité routière, nous avons décidé de réduire la vitesse à 70 km/h sur le VC1, c'est-à-dire la côte dans la forêt qui mène à la Vallée depuis le hameau des fiefs.

Suite à une démarche commune CRIQUEBEUF MARTOT, le département a relancé les études et la réalisation de la sécurisation de la RD321 entre l'échangeur de l'A13 et l'entrée de St Pierre les Elbeuf. Ces travaux seront planifiés sur 2 à 3 ans car ils nécessitent des acquisitions foncières. Ils porteront sur le carrefour à feux de l'église et les accès aux entreprises de la zone d'activité (SETIN, MEDIAPOST, et autres)

- Toujours dans le domaine de la sécurité, nous allons réviser et améliorer notre plan de sauvegarde communal.

- Concernant notre salle communale, le dossier de rénovation énergétique que nous avons monté, ne peut pas être financé globalement. Donc nous allons remonter un dossier traditionnel de travaux pour obtenir des subventions de la Région et de l'agglo Seine Eure.

- Dans le cadre du plan de sauvegarde de nos ressources naturelles, nous avons réalisé notre passage au « zéro phyto » pour le traitement de nos espaces publics. Notre commune a obtenu la labellisation de niveau 3 pour le respect de cette charte d'entretien. Ce travail de fond engagé avec notre employé communal Fabrice AUTECHAUD, nécessite la maîtrise de nouvelles techniques mais également la nécessité de changer nos habitudes. J'incite également les particuliers à repenser la gestion de leur jardin, avec l'objectif de ne plus utiliser des pesticides.

- Sur le volet de l'éclairage public et suite aux engagements tenus lors de la prise de décision d'interruption de cet éclairage entre minuit et 5 heures du matin, les économies réalisées sont réinvesties dans la modernisation de l'éclairage des rues : après la résidence St Nicolas et la rue du parc, nous allons démarrer une première tranche de remplacement rue de l'Eure. Les candélabres seront équipés de leds, sur des mats moins hauts que les précédents, dans le but d'éclairer la voirie et pas les toits des maisons.

Je ne peux pas vous parler de travaux sans vous parler de notre rivière et de son barrage. L'état a décidé de supprimer le barrage de MARTOT. Sa volonté de rétablir un dévasement naturel et une continuité écologique, est tout à fait compréhensible. Ce qui est dommageable, c'est sa volonté d'aller vite et de minimiser l'étude d'impact sur le niveau de nappe permettant le pompage et l'irrigation des cultures maraîchères.

J'espère que les ingénieurs détiennent la vérité et que les maraîchers ne rencontreront pas des problèmes d'irrigation sur leurs cultures.

Dans ce contexte de désengagement de l'état dans l'entretien des rivières et des fleuves, c'est l'agglo Seine Eure qui engagera des travaux d'entretien suivant un programme pluriannuel. La priorité sera sûrement nos peupliers de berge, qui sont malades, en fin de vie, et qu'il faudra couper pour éviter tout accident.

Autre sujet où il est nécessaire de vous apporter des informations, c'est le parc du château. Le bâtiment de l'hôpital, appelé le V120, a été racheté par l'agglo Seine Eure. Un projet de logements non médicalisés pour séniors est à l'étude avec un investisseur privé, gérant déjà ce type de concept. Pour le restant, l'étude est toujours en cours sur le devenir du château suite au départ du service jeunesse de l'agglo. Le centre de loisirs continue de fonctionner. La volonté est de trouver, sans se précipiter, un nouvel usage au château, en conservant les perspectives paysagères avant et arrière du bâtiment et du parc. Latéralement, des projets peuvent être également étudiés pour diminuer les coûts d'entretien de ce parc. Nous sommes au cœur du village et les martotais sont très attachés au château et à son parc. C'est dans ce contexte qu'il est nécessaire de prendre le temps des études et de la réflexion pour réussir la reconversion de cet ensemble.

Sur l'activité des carrières, la SPS communique actuellement sur le projet d'extension au lieu-dit « la Marasse » sur la commune de Martot mais en limite territoriale avec la commune de Saint Pierre lès Elbeuf. Ce projet s'appuie depuis un an sur un travail de concertation avec les communes de Criquebeuf, Saint Pierre les Elbeuf, Caudebec et Elbeuf. Il porte sur une surface de 40 hectares dont environ 30 hectares seraient exploités en carrières. La durée du projet est de 12 ans réaménagement compris. Cette concertation, menée également avec les agriculteurs, a permis de confirmer le choix de réaménagement agricole selon les principes de la permaculture. C'est un projet ambitieux et innovant, car il propose un réaménagement « clé en main » pour les agriculteurs sur des techniques de cultures nécessitant des investissements, par exemple pour des parcelles en agroforesterie, avec la plantation de haies et d'arbres. Ce projet devra également s'inscrire dans un programme d'économie circulaire et de circuits courts, programme naturellement à développer avec les collectivités locales.

Sur le volet économique, le bâtiment industriel qui accueillait, il y a quelques années le Comptoir Elbeuvien d'électricité, a été réhabilité. C'est le groupe MEDIAPOST qui s'est installé dans ces locaux. C'est une bonne nouvelle pour l'activité économique du territoire et pour l'emploi. C'est également une friche industrielle réutilisée. Nous connaissons les difficultés de reconversion de ces locaux désaffectés et nous souhaiterions vivement que les anciens bâtiments Dinexis à l'entrée de la commune trouvent un repreneur.

Sur le volet culturel, une nouvelle association s'est installée sur la commune. Il s'agit de l'association ADN Boucles de Seine. Ses activités portent sur le développement des connaissances sur la nature, l'initiation et la sensibilisation à la biodiversité. Elle mène également des projets pédagogiques avec les scolaires. C'est ADN qui organise chaque année les automnales au château de Martot. Bienvenue à ADN en espérant que de nombreux martotais rejoignent les 50 membres déjà actifs de cette belle association.

Pour pérenniser la vie communale, il est important de bien accueillir les nouveaux habitants. Nous souhaitons donc la bienvenue dans notre village à :

- . Mme KEBAILI rue de la mairie (parc du château)
- . Mme HUCHON ET Mr SOULET aux Fiefs Mancels (verre terre)
- . Mme MICHAUD et Mr MARTINEZ rue de l'Eure
- . Mme RESPRINGER et Mr DAUBY à la Roselière
- . Mme GENET et Mr GUEUDRY à la Roselière
- . Mme FINOT et Mr SIMON rue de St Pierre

-Mes vœux étant également portés sur l'emploi, c'est avec un grand plaisir que j'ai remis 3 médailles d'honneur du travail :

Mme Mary Anne MACKIELS, échelon grand or pour 40 ans (cpam)

Mr Michel GORDIEN, échelon grand or pour 40 ans de travail (Stref).

Mr Patrick BRÉAUTÉ, échelon grand or pour 40 ans de travail (Renault).

En ce début d'année, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui nous permettent d'avancer et de réaliser nos projets :

L'ensemble des élus municipaux pour la contribution qu'ils apportent à la vie démocratique de notre commune, avec une mention particulière pour les adjoints.

L'ensemble du personnel communal qui s'investit pleinement au quotidien.

L'ensemble des bénévoles, et ils sont nombreux dans les associations martotaises, qui mènent des actions permanentes dans le village.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2017.

François Charlier

AU CONSEIL

MODIFICATION DES STATUTS DE L'AGGLOMÉRATION SEINE EURE

Le Conseil Municipal

ACCEPTE de faire évoluer les statuts de la Communauté d'agglomération Seine-Eure :

En intégrant aux compétences obligatoires

- **en matière d'accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil,**
- **collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés.**

En complétant la compétence optionnelle

- en matière de protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores est complétée par **le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.**

En transférant en compétence facultative

- la compétence enfance-jeunesse qui porte sur la reprise ou la création des contrats temps libre et petite enfance passés avec la Caisse d'Allocations Familiales du Département de l'Eure.

A ce titre mise en place et coordination des activités périscolaires et extra-scolaires relevant des contrat enfance jeunesse et accueil en centre de loisirs sans hébergement des enfants et des adolescents en organisant leur accueil dans les locaux propres ou mis à disposition par les communes dans le cadre de conventions.

Développement et valorisation de l'accueil des jeunes enfants de 0 à 6 ans à domicile ou dans des structures collectives.

Apport d'information et de soutien aux assistantes maternelles et aux parents par les Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.) dans les locaux mis à disposition par convention.

L'exercice de cette compétence est limité aux établissements suivants :

- Centres de loisirs :
 - « Le monde des couleurs », « La maison du temps libre » et « Le garage » d'Alizay,
 - « Les Fripouilles » de Criquebeuf-sur-Seine,
 - « L'ALSH » des Damps,
 - « La Ruche » de Montaure,
 - « L'annexe » de Martot.
- Conventions avec structures :
 - « Bidibul » de Pont de l'Arche,
 - « Le petit monde de Casimir » à Pîtres
 - Le Relais d'Assistants Maternelles « A petits pas » à Pont de l'Arche.

En ajoutant en compétence facultative :

- la compétence élaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE).

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide

Article unique : La Commune charge le Centre de gestion de l'Eure de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

Ces conventions devront avoir les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans à effet au 1^{er} janvier 2018

Régime du contrat : capitalisation

AU CONSEIL

suite

ATTRIBUTION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DE FIN D'ANNEE AU PERSONNEL COMMUNAL TITULAIRE POUR L'ANNEE 2016

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer, exceptionnellement, une prime de fin d'année équivalent à 75 % d'un salaire mensuel au personnel communal titulaire.

Cette prime sera calculée au prorata du temps de travail de chaque agent et sera versée au mois de novembre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour l'attribution de cette prime avec 13 voix POUR et 1 voix CONTRE, Monsieur Daniel LAFFILLE aurait souhaité reconduire une prime exceptionnelle à hauteur de 50% du salaire.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de réaliser l'investissement d'un ensemble solaire pour le radar pédagogique de « la Roselière» pour un montant de 1 302 € TTC et de demander la subvention de 50 % correspondante..

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'un courrier commun aux communes de Martot et Criquebeuf-sur-Seine a été adressé au conseil départemental concernant la sécurisation de la RD 321. Une réunion à ce sujet a eu lieu en mairie de Criquebeuf en septembre afin de définir les aménagements de sécurité envisageables. Les études et les acquisitions foncières nécessaires au projet débiteront durant l'année 2017.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a obtenu le label niveau 3 de la charte d'entretien des espaces verts pour son passage au traitement 0% phyto. La plaque de labellisation sera installée sur la mairie.

Hélène GANDOSI rappelle qu'un grand jeu d'Halloween aura lieu le samedi 5 novembre à 14h30 dans le parc du château et sera suivi d'un goûter festif avec crêpes préparées par l'Amicale.

Monsieur le Maire informe les conseillers que Madame Valérie DUBREUIL, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, bénéficie d'un avancement d'échelon à la date du 11 novembre 2016. Situation nouvelle : Echelle 5, échelon 8 – indice brut 396 / indice majoré 360, sans reliquat d'ancienneté.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que depuis le 1^{er} janvier 2016 les élus indemnisés cotisent au Droit Individuel à la Formation (DIF). Ce droit est ouvert à l'ensemble des élus, indemnisés ou non, à raison de 20 heures par an. Le fonds prend en charge le coût de la formation ainsi que les frais de déplacement et de séjour.

Flavien BARBIER informe le conseil municipal que la commission sécurité a évoqué le problème de circulation trop dense et trop rapide sur la rue de Saint Pierre. Il demande à ce qu'un relevé de vitesse et de trafic soit de nouveau réalisé sur cette route afin de pouvoir comparer ces nouveaux résultats avec ceux enregistrés avant la mise en place des 2 dos d'âne et du radar pédagogique. Monsieur le Maire va contacter la CASE afin d'obtenir un radar pour faire ce nouveau relevé.

Flavien BARBIER souhaite réaliser une enquête auprès des habitants pour connaître leur avis sur une éventuelle mise en impasse de la rue de Saint Pierre. Monsieur le Maire ne voit pas d'inconvénients à ce que cette enquête soit réalisée à condition qu'elle s'adresse à l'ensemble des habitants et des acteurs économiques (maraîchers de la commune) empruntant cette rue. Ce projet d'enquête devra être présenté à la commission sécurité.

AU CONSEIL

suite

Daniel LAFFILLÉ informe le conseil municipal qu'il a calculé les distances des différents trajets entre Martot et Leclerc en passant par la RD 321 et par la rue de Saint Pierre et qu'il en a conclu que les distances étaient quasiment identiques.

Monsieur le Maire est conscient de la problématique de la circulation de la rue de Saint Pierre et souhaite trouver la solution la mieux adaptée afin de ne pas pénaliser les habitants et les acteurs économiques de la commune.

INSTITUTION DU PERMIS DE DEMOLIR ET DECLARATION PREALABLE RELATIVE AUX CLOTURES

Après avoir délibéré et conformément aux directives du PLU, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

1 - de soumettre à permis de démolir, en application de l'article R.421-27 du code de l'urbanisme, dans sa rédaction issue du décret 2007-18 du 5 janvier 2007, les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur le territoire communal ;

2 - de soumettre à déclaration préalable, en application de l'article R.421-12 du code de l'urbanisme, dans sa rédaction issue du décret 2007-18 du 5 janvier 2007, l'édification d'une clôture sur le territoire communal.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire explique que l'Etat souhaite se désengager de sa compétence d'entretien de la rivière au bénéfice de la CASE, des sommes importantes ont été débloquentées pour la suppression du barrage et le réaménagement des berges : abattage des peupliers, restauration des zones humides, ouverture d'un passage entre l'Eure et l'étang, plantations diverses...

Monsieur le Maire rapporte que lors de la réunion du 12 décembre 2016 avec les maraîchers, les représentants de l'Etat ont annoncé que l'étude d'ouverture du barrage était terminée et qu'elle n'avait eu aucun impact sur les puits ; si des problèmes se présentaient suite à la suppression du barrage, les maraîchers impactés seraient dédommagés.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il se propose de limiter la vitesse de circulation sur la VC n°1 dans la côte de la Vallée à 70 km/h au lieu de 90 km/h; le conseil municipal donne son accord, un arrêté municipal sera pris et la signalisation sera posée par la CASE.

Monsieur le Maire informe les conseillers que le dossier « Haut débit » avance et qu'une réunion d'information est prévue le 19 janvier 2017 sur la planification des travaux.

Monsieur le Maire informe le conseil que la signature pour l'achat de la parcelle B 353, appartenant aux conjoints DOUBET, nécessaire dans le projet de lotissement rue de la Garenne, est fixée au mardi 27 décembre.

Monsieur le Maire rappelle que lors d'une réunion d'information, la carrière SPS a présenté son projet d'extraction sur le site de la Mare-Asse, ce projet s'inscrit sur une période d'environ 12 ans et à terme, le site sera réaménagé en permaculture.

Monsieur le Maire informe les conseillers que la CASE, actuellement propriétaire de l'ancien hôpital, est en négociation avec un porteur de projet qui souhaite y installer une résidence non médicalisée pour les seniors. Le bâtiment sera remis aux normes et réaménagé avec une adaptation aux personnes âgées. Environ 60 logements seront créés et loués.

Daniel LAFFILLÉ fait remarquer qu'il y a un décalage au niveau de l'allumage de l'éclairage public entre la rue de Saint Pierre et les autres rues de la commune et demande si ce décalage peut être supprimé pour que l'éclairage public s'allume en même temps dans toute la commune. Maurice DURUFLÉ va voir avec le SIEGE ce qui peut être fait.

Michel QUENNEVILLE informe le conseil que la subvention pour la rénovation des statues de l'église a été accordée par le département, le devis va être signé et les travaux vont pouvoir commencer.

Il rappelle également que le conseil municipal avait demandé à la CASE un fonds de concours pour la fourniture et la pose d'un panneau photovoltaïque sur le radar de la VC n°1 ; ce fonds de concours a été accepté, la commande est passée.

ON EN PARLE

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue,
au 34A rue de la Mairie, à :

Aude SANDRET RAVET,
née le 12 octobre à Rouen .

Nous souhaitons la bienvenue,
À Quatre Âges à

Djerzé COLAS
Née le 13 novembre à St Aubin lès Elbeuf



Naissances : 8

Actes de reconnaissance : 3

Mariages : 3

Décès : 30

Transcriptions de décès : 5

Décès

Madame Marie-Thérèse
GOYET
Est décédée le 12 janvier 2017

Nous adressons
nos sincères condoléances
à toute la famille



EXCEPTIONNEL !!

Félicitations à Marcel Quenneville , doyen du village, (94 ans) et à son épouse qui, mariés le 30 novembre 1946, ont fêté cette année **leurs noces de platine**.

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Promotion du 1er janvier 2017

Médaille d'argent :

- Madame Nicole Duhamel
- Madame Stéphanie Lecourt

Félicitations aux récipiendaires

NOCES D'OR

Le 3 décembre dernier, le Maire a eu le plaisir de célébrer les noces d'or de M et Mme Jean-Pierre Lacourt, mariés il y a exactement 50 ans au jour près et domiciliés résidence Saint Aignan.

Il a indiqué qu'ils profitaient bien de leur retraite en voyageant beaucoup puisqu'ils ont visité pas moins de 54 pays.

Pour conclure, il a fait appel à sa calculatrice :

50 années de mariage multipliées par 365 jours de bonheur, cela fait au moins 18 250 bonnes raisons de s'aimer encore et toujours.
Félicitations à tous les deux.

CHÈQUE « ÉCO-ÉNERGIE »

Pour la rénovation énergétique de votre habitat, il est possible d'obtenir des aides financières (jusqu'à 9 200€), sous conditions de ressources, si:

- Votre habitation a plus de 15 ans.
- Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur.

Conseils sur le projet : Agence locale de l'énergie au 02.32.59.25.70

Modalités du dispositif et dépôt de dossier sur le site :
« chèque éco-énergie »

<http://cheque-eco-energie-normandie.adequation.com/>

ON EN PARLE

VITESSE

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la VC N° 1 (route de La Vallée)

ANCIEN HÔPITAL

la CASE, actuellement propriétaire de l'ancien hôpital, est en négociation avec un porteur de projet qui souhaite y installer une résidence non médicalisée pour les seniors. Le bâtiment sera remis aux normes et réaménagé avec une adaptation aux personnes âgées. Environ 60 logements seront créés et loués.

LOTISSEMENT

Acquisition d'une parcelle de terrain pour le futur lotissement. Demande de déclaration d'utilité publique pour un autre terrain situé en continuité, en cours.

CARRIÈRES

Monsieur le Maire rappelle que lors d'une réunion d'information, la carrière SPS a présenté son projet d'extraction sur le site de la Mare-Asse, ce projet s'inscrit sur une période d'environ 12 ans et à terme, le site sera réaménagé en permaculture.

BARRAGE Monsieur le Maire rapporte que lors de la réunion du 12 décembre 2016 avec les maraîchers, les représentants de l'Etat ont annoncé que l'étude d'ouverture du barrage était terminée et qu'elle n'avait eu aucun impact sur les puits ; Il espère que les ingénieurs détiennent la vérité et que les maraîchers ne rencontreront pas des problèmes d'irrigation sur leurs cultures.

Le temps des copains

FOOTBALL



PRÉPARATION THÉÂTRE AVEC YOHANN



DES TROMPETTISTES AVEC LE PROF DE MUSIQUE

Les CM1 et CM2 avec l'équipe éducative « ARTISANS DU MONDE qui sensibilise les enfants aux notions de commerce équitable et de consommation responsable.



INITIATION A L'ESPAGNOL AVEC HELEN

ON EN PARLE

Activités Découvertes Nature des Boucles de Seine



Boucles de Seine

Forte de l'expérience acquise depuis la création des Automnales de Martot, l'équipe animatrice a décidé de créer une association loi 1901 afin de proposer des activités orientées vers la nature et sa biodiversité.

C'est chose faite depuis Septembre 2016 et la mairie de Martot a mis gracieusement à sa disposition des locaux situés dans l'ancienne école 6 rue de la mairie.

Chaque mois une sortie sera proposée aux adhérents sur les thèmes suivants : oiseaux, fleurs, champignons, insectes, batraciens, mollusques enfin tout ce qui touche la nature..

Pour s'inscrire des **bulletins** sont disponibles en mairie, tarif annuel 12 € par personne et 15 € pour un couple.



C'EST UNE TRISTE CHOSE DE SONGER QUE LA NATURE NOUS PARLE ET QUE LE GENRE HUMAIN N'ECOUTE PAS. (V. JUGO)

Dates et périodicité des élections politiques en Métropole

Élection	Date (ou année)	Durée du mandat	Dernières élections
Présidentielle	1er tour : 23 avril 2017 2nd tour : 7 mai 2017	5 ans	22 avril et 6 mai 2012
Législatives	1 ^{er} tour : 11 juin 2017 2 nd tour : 18 juin 2017	5 ans	10 et 17 juin 2012
Sénatoriales	24 septembre 2017	6 ans	Voir ci-dessous

Les sénateurs français sont élus au suffrage universel indirect, par un collège de « grands électeurs ». Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans ; la durée du mandat est donc de six ans.

Les dernières élections ont eu lieu le 25 septembre 2011 pour la série 1 et le 28 septembre 2014 pour la série 2. Les prochaines se tiendront le 24 septembre 2017 pour la série 1.

ON EN PARLE

**ATTENTION ! APRÈS 16 ANS DE PARUTION
CECI EST LE DERNIER JOURNAL VERSION PAPIER**

SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE INFORMÉ
DES ACTUALITÉS COMMUNALES
NOUS VOUS INVITONS À
CONSULTER LE SITE DE LA COMMUNE:

www.martot.fr

***POUR CEUX QUI SOUHAITENT
CONTINUER À RECEVOIR
LA VERSION PAPIER ET
QUI NE L'ONT PAS ENCORE SIGNALÉ
IL CONVIENT DE RETOURNER
LE COUPON CI-DESSOUS À LA MAIRIE
OU DE TÉLÉPHONER À LA MAIRIE
AU 02.35.81.58.59***

Le monde évolue, le Com.Infos aussi.

Parce que l'équipe de Com.Infos souhaite vous informer plus rapidement des évènements en préparation sur la commune mais aussi être plus prompte à vous rendre compte de ceux qui s'y sont déroulés, elle les met en ligne sur le site de Martot, (www.martot.fr). Par conséquent, le journal dans sa version papier verra son dernier numéro paraître en janvier 2017. Ainsi, l'équipe sera plus réactive pour vous informer et fera œuvre écologique en réduisant sa consommation papier. Néanmoins, nous invitons ceux qui souhaitent continuer à recevoir la version « papier » à retourner à la mairie le coupon ci-dessous.

Nom :

Prénom :

Adresse :

**SOUHAITE CONTINUER
À RECEVOIR
LA VERSION PAPIER
DU COM'INFOS**

AU PROGRAMME



*N'oubliez pas le passage à l'heure d'été qui aura lieu dans la nuit du **dernier samedi de mars.***

*Pour ceux et celles qui se posent à chaque fois la grande question lorsque vient le temps de changer l'heure : **On avance ou on recule ?***

Voici la méthode : ...en AVRIL : Débute par AV donc on **AVance** l'heure

...en OCTOBRE : Se termine par RE donc on **REcule** l'heure

Il faut juste s'en souvenir ! C'est cool hein ??

Don du sang : calendrier 2017

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot les mercredis :

25 janvier 2017 29 mars 2017 24 mai 2017 26 juillet 2017

horaires des collectes : 10h à 13h et 15h à 20h, sauf 25/01 et 24/05 : 15h à 20h

27 septembre 2017 et 22 décembre 2017 horaires à définir

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

www.dondusang.net

CHASSE AUX CEUFS (Photos Pâques 2016)



Samedi 8 avril, parents et enfants retrouveront la traditionnelle « chasse aux ceufs » dans le parc du château de Martot.



A l'issue de cette chasse, un verre de l'amitié sera offert à tous les participants.



**RENDEZ-VOUS TOUS DEVANT
L'ANNEXE DU
CHATEAU DE MARTOT**



LE 8 AVRIL 2017 À 11 h 15

AU PROGRAMME



Les « Marmitons »
de la section cuisine
vous proposent leur
soirée de détente culinaire
avec son repas dansant

à la salle des fêtes de Martot le
samedi 11 février 2017
à 20 heures

MENU

SOUPE DE CHAMPAGNE
DUO DE POISSONS
ROTI DE PORC AU CIDRE ET
LIVAROT
SALADE
FROMAGE
TARTE AUX POMMES MAISON

Réservations auprès de
Didier BLONDEL
Tél : 02 35 81 69 58
ou Martine DAUTRESME
Tél : 02 35 81 32 70
avant le 3 février 2017



TARIFS :

ADULTES : 35 €

ENFANTS : 15 €

BOURSE AUX JOUETS ANCIENS

La 6ème bourse aux jouets anciens aura lieu à la salle des fêtes de Martot le
dimanche 29 janvier 2017 de 8h à 17h.

Le bénéfice ira à l'Association « Ti'Toine ».
Renseignements
au 06.18.61.78.73 après 19h.

INFORMATIONS PAROISSIALES 2017

Les Prêtres : Père Sébastien JEAN - Père Albert DEDECKER

Presbytère : 8 place du Maréchal Leclerc - 27340 Pont de l'Arche - Tél : 02 35 23 01 31

Messes à Martot à 18h30 les samedis:

31 janvier, 4 février, 4 mars, 1er avril, 6 mai et dimanche 4 juin à 10h

37ème Tour de Normandie

Le 37ème Tour de Normandie se déroulera du 20 au 26 mars 2017 en 7 étapes, sur 1 110 km.
Il passera à Martot lors de la 3ème étape
Duclair-Elbeuf longue de 165 km.
3 Passages à Martot (Fiefs, rue de la Mairie ,
rue de St Pierre) vers 14h53 puis 15h36 et enfin
16h19.



ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

Les Vœux du Maire



Le samedi 7 janvier 2017, à la salle des fêtes le Maire, François Charlier a présenté ses vœux aux personnes et personnalités présentes parmi lesquelles 8 maires de communes de la CASE, la conseillère départementale, Maire de Tostes,, le vice président de la région Normandie, Maire

de Louviers, et le député.

Après avoir fait le bilan de l'année écoulée, il a évoqué les projets pour 2017.(voir le détail au début du journal dans « le mot du Maire »).

Puis, des nouveaux habitants ont été présentés à la population ; ensuite, une médaille du travail a été offerte par la commune à chaque diplômé du travail présent. Ainsi, Mme Marie-Anne Mackiels, M. Patrick Bréauté et M. Michel Gordien ont reçu la médaille du travail « Grand Or ».

Ensuite, l'assistance s'est retrouvée autour d'un vin d'honneur et a tiré Les Rois dans une ambiance chaleureuse.



DON DU SANG GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !

La collecte de sang organisée le 30 novembre 2016 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir 91 donneurs dont 7 accomplissaient ce geste pour la 1ère fois et 9 personnes ont fait un don de plasma.

Rappel : *Il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang.*

Sur 12 mois, les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6 .

Bilan global

Un fidèle donneur



de mai 2002 au 30 novembre
2016 :

70 collectes réalisées,
9303 donneurs accueillis
dont 714 pour la première fois.

L'accueil des donneurs



A noter sur votre agenda :

La prochaine collecte de sang est programmée pour le mercredi **25 janvier 2017**, à la salle des fêtes de Martot, de 15h à 20h.

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Le 11 novembre, au Monument aux Morts, plus de 80 personnes s'étaient rassemblées pour le 98ème anniversaire de l'Armistice.

Outre les personnalités habituelles, on notait la présence du lieutenant Audric Cardon, en tenue militaire, au côté de 2 représentants de la gendarmerie.

Après le dépôt de gerbes, l'allocution lue par le Maire



et la Marseillaise, des enfants de

l'école ont indiqué les noms et prénoms de leurs ancêtres qui ont fait la guerre de 14-18, puis ont lu des lettres de soldats et récité le poème de Rimbaud « Le dormeur du Val ».

Les participants ont ensuite été accueillis à la Mairie pour le verre de l'Amitié.



ZÉRO PHYTO

Au mois de décembre, les représentants des communes faisant des efforts pour éviter de traiter chimiquement ont été reçus à la Préfecture où on leur a remis un diplôme attestant leur implication dans le « zéro phyto ».

C'est ainsi que Maurice Duruflé, représentant notre commune s'est vu remettre un

diplôme de niveau 3 correspondant à l'engagement de ne plus traiter du tout chimiquement.



Maurice et Fabrice avec le diplôme



TRAVAUX RÉFECTION
VOIRIE
VOIE COMMUNALE N°1

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

Repas des Anciens



Le 6 novembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a invité les Anciens de la Commune au traditionnel repas annuel.

Dans son discours le Maire a tenu à préciser que le CCAS et le secrétariat étaient à la disposition des personnes âgées : Pour tout souci et problème qu'elles n'hésitent pas à s'adresser à un membre du CCAS ou au secrétariat de la Mairie pour obtenir une aide

ou un conseil.

Les 82 personnes ont savouré l'excellent repas, préparé par le « Relais de Chasse » ; elles ont aussi apprécié le chanteur et les couples de danseurs qui, avec leurs costumes très soignés et colorés, nous ont fait



voyager dans différents pays; une mention particulière à notre ami Raynald qui a accompagné la chanteuse, dans un numéro improvisé, fort apprécié.

M. Loncle , notre député a fait, comme d'habitude, une

apparition pour remettre un cadeau au doyen, Marcel Quenneville et à la doyenne, Simonne Duruflé.

Une belle après midi conviviale que tous les invités ont bien appréciée.

LE PROCHAIN REPAS DES ANCIENS AURA LIEU EN NOVEMBRE 2017

A Martot, les Anciens sont choyés

Avant Noël, les membres du CCAS de la commune ont distribué un colis de Noël à chaque foyer composé d'au moins une personne ayant 65 ans. Début janvier, les membres du CCAS ont refait la tournée pour la galette des rois.

Fin janvier, début février les bons de chauffage seront versés sur le compte des foyers des anciens.



ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

HALLOWEEN



La Fée Nouille

La Fée Nouille dans le collimateur des enquêteurs...

Il a fallu se monter bien courageux le samedi 05 novembre 2016, pour braver le froid, la pluie et surtout mouiller sa chemise devant les suspects mêlés à une histoire de vol de cerveau.

Dans le parc du château de Martot, une trentaine d'enfants déguisés en monstres ont participé à l'enquête policière animée par le grand magicien et le professeur Tilège.

Cette année, la Commune de Martot et l'Amicale ont concocté un programme « d'enfer », avec des interrogatoires toujours plus loufoques, un final à couper le

souffle et un goûter sorcier.

Les petits monstres, recrutés pour mener l'enquête, ont interrogé les 5 suspects : Maxime TIERE, Emmy GALLE, Le Père SECUTEUR, La fée NOUILLE, et Lucie TROUILLE.

Après une heure de jeu, ils ont conclu à l'unanimité à la culpabilité de la fée qui avait profité du sommeil du grand magicien pour lui voler une partie de sa mémoire contenant la recette des crêpes de mémé Henriette.

Attention Fée NOUILLE, ce n'est pas bien de voler, j'espère que les enfants finiront par te pardonner car ils seront de nouveau présents l'année prochaine pour une nouvelle aventure!!!!

Le Professeur Tilège et le Grand Magicien



ARBRE DE NOËL

Vendredi 9 décembre en fin d'après midi les enfants de la commune avaient rendez-vous avec le Père Noël à la salle des fêtes.

Après le discours du Maire, place au spectacle « Archibald » présenté par la compagnie « Les Potanous ».

Les enfants sont restés sages et attentifs et ont participé au spectacle, en suivant les aventures d'un inventeur bizarre qui a fabriqué

une « machine à bulles » impressionnante et un appareil pour tout transformer en or.

Ils ont ensuite appelé le Père Noël qui est arrivé avec sa hotte pleine de friandises qu'il a distribuées aux enfants groupés autour de lui.

Comme à l'accoutumée, ce moment s'est achevé par le verre de l'amitié offert par la Municipalité.



ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

Le Marché de Noël 2016



Le samedi 26 Novembre, dès 7 heures du matin, dans la nuit encore présente, on pouvait voir autour de la salle des fêtes de nombreux lutins du Père Noël s'activer autour d'étranges tentes. Ils préparaient, à la demande de « Leur Patron », le Marché de Noël.



Depuis quelques années, celui-ci a pris une allure plus festive grâce aux différents stands et animations avec une organisation parfaite des responsables.



La délimitation du parcours des visiteurs due en partie au « plan Vigipirate » a permis de concentrer les stands dans la partie extérieure.

Musique, Sapin de Noël, Salle avec une organisation parfaite, vin chaud, saucisses, choucroute, tout ceci a permis d'obtenir un



vrai MARCHÉ DE NOËL .

Avec la Calèche, ceux qui le souhaitent ont pu faire un tour dans notre village.



On ne peut pas oublier la présence du Père Noël qui est venu admirer le travail de ses lutins et faire briller les yeux des enfants.

On a noté le stand d'une nouvelle Association Martotaise l'A.D. N, qui défend la Nature et notre environnement. Elle est déjà connue par son exposition sur les Champignons lors des « Automnales du Château ». Elle proposait marrons grillés et cidre.

280 billets de participation ont permis le tirage des 37 lots offerts par les exposants, que ceux-ci en soient remerciés.

Un grand bravo à nos jeunes qui, sous les déguisements de personnages de dessins animés, ont égayé l'après-midi par leur gentillesse et leur patience. Remerciements à la Communauté d'Agglomération pour le prêt des tentes, à Pascal Galon qui avec son camion nous a permis d'aller les chercher et de les rapporter à Louviers, et aux parents d'élèves de l'école de Martot qui, toute la journée, ont vendu, au profit de la coopérative scolaire, les succulents gâteaux qu'ils avaient confectionnés.

Merci aussi, à tous les membres de l'Amicale pour leur disponibilité toute la journée, que ce soit au vin chaud, à la préparation et au rangement de cette manifestation qui a remporté un grand succès que ce soit auprès des exposants ou des visiteurs.



La Bourse aux Jouets



Dès 8 heures du matin, le 20 novembre, les exposants se sont présentés à la Salle des Fêtes. Ils ont été accueillis par la Présidente de l'Amicale accompagnée par les responsables de cette manifestation. De nombreux visiteurs ont déambulé dans les allées de la bourse aux jouets et ont fait de nombreux achats. La buvette a tourné à plein régime et les personnes présentes derrière le bar n'ont pas compté leur temps ; qu'elles en soient remerciés ainsi que les membres de l'Amicale qui ont œuvré à la préparation de la salle.

Les exposants sont repartis enchantés de leur journée et un peu moins chargés que le matin. Ils ont laissé de nombreux cadeaux et jouets qui ont été remis dès le mardi aux « RESTOS DU CŒUR » de St Pierre pour une distribution auprès des enfants de Familles en difficultés en cette fin d'année.

Cette initiative, renouvelée chaque année, prouve combien la générosité des exposants de la « Bourse aux Jouets » n'est pas un vain mot.



DIMANCHE 5 FÉVRIER 2017 à 14 heures
à la salle des fêtes de MARTOT

36ème SUPER LOTO



**Nombreux lots
dont :**

- Vélo VTT mixte
- Une Trottinette, un aspirateur s/sac
- Un coffret voyage, outillage
- Bon pour 2 repas soirée St Valentin
- Appareils de petit électroménager.
- Robot multifonction, Machine à Pain
- Vaisselle.
- Paniers garnis
- Série réservée aux jeunes
- Lots du terroir traditionnels

- AU TOTAL PLUS DE 50 LOTS.

Dans une superbe ambiance, venez passer en famille ou entre amis, un après midi de détente en tentant votre chance.

Ouverture des portes à 13 heures.

COINCHÉE ET DOMINOS



C'est désormais devenu une tradition inébranlable : la salle des fêtes communale accueille au mois de novembre les amateurs de dominos et de cartes. Ils et elles étaient six à aligner point à point les dominos. Si la catégorie d'âge est des plus vastes allant de six à quatre-vingt-deux ans, la qualité du jeu est sensiblement égale. Ceux qui en douteraient ne pourront que s'incliner lorsqu'ils apprendront qu'il a fallu une partie au « Tie-Break » pour déclarer la jeune Océane Poussier vainqueur.

Pour la coinchée, ils étaient exactement vingt-quatre, soit six tablées à chacune des six parties proposées. « S'il y a bien entendu compétition, il n'y a pas de tricherie possible, notamment par une entente préalable puisque le partenaire du moment peut devenir l'adversaire au coup suivant » déclare Mauricette Garin, la présidente de l'amicale, avant de proclamer les résultats qui ont vu la victoire de Tino devant Gilles Grenier et Christian Tassel, Thérèse Plancher l'emportant chez les dames.



NOUVEAU :
BOURSE AUX VETEMENTS
(ADULTES ET ADOS DE PLUS DE 14 ANS)
SAMEDI 4 FÉVRIER DE 10H À 18H À LA SALLE DES FÊTES

BOURSE à la PUERICULTURE

L'amicale Organise le **dimanche 2 avril 2017 de 10h00 à 18h00** à la salle des fêtes sa 3ème
 « BOURSE à la PUERICULTURE »

Ouverture des portes pour les exposants à 8h30. Vous serez accueillis par les membres de l'association et une restauration sur place est prévue. Toute la journée une ambiance conviviale sera de rigueur.

Merci d'avance de votre présence et de votre visite.

ACTIVITÉS PERMANENTES

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Broderie / tricot-crochet	tous les mardis (en alternance)	14h30 à 18h	Édith DEBOOS
Théâtre	Tous les lundis	17h30 à 19h45	Yohann BLONDEL
Cuisine	le 2ème lundi de chaque mois	18h30 à 20h30	Martine DAUTRESME
Bibliothèque	Tous les mercredis des semaines paires	17h30-19h30	Françoise CLOUSIER



Infos de l'école

Les groupes en informatique



En informatique on prépare des textes, des dialogues, des poésies. On apprend les différents éléments qui composent un ordinateur : souris, clé..., et comment fonctionnent les ordinateurs.



On a utilisé pour le traitement de texte : la saisie, la mise en page et l'insertion d'images. On a écrit des textes très différents et créé des cartes de voeux.



Parfois on fait des recherches sur Internet pour des questions que l'on voit en classe.



À LA PISCINE

Pendant 12 séances nous sommes allés à la piscine de Louviers.

Il y avait les 2 classes.

Dans la classe des grands on a fait 2 groupes, 1 avec Joëlle et 1 avec une maître- nageuse.

On a super travaillé le crawl et sur le dos. On faisait aussi des jeux de rapidité et chercher des objets sous l'eau.

On a tous fait de supers progrès !



Infos de l'école

suite

Bonne année pour la planète

On souhaite:

- que les pays arrêtent les guerres
- que tout le monde ait à manger
- que la violence cesse une bonne fois pour toute
- que la pollution baisse
- que les enfants jouent ensemble sans se disputer
- que l'on soigne mieux les malades
- que tout le monde soit heureux



Les CE 2

Un perroquet
qui prend les couleurs de l'arc en ciel...
qui apprend toutes les langues sans problème



je suis le plus beau des animaux...
avec mes plumes magnifiques,
les femelles ne me résistent point...
c'est sûr avec mon charme je fais le beau !!!

Lola Richeux CM1 (perroquet à colorier aux couleurs de l'arc-en-ciel)

Toute la semaine, les mycologues des Automnales ont organisé deux cueillettes de champignons quotidiennes. Pas pour remplir les estomacs mais pour reconnaître les comestibles des mortels.

Une fois de plus, les cueillettes des Automnales, au château de Martot, ont eu un gros succès. Deux fois par jour, deux groupes d'une douzaine de personnes sont partis dans les bois et forêts (principalement la forêt de Bord) pour aller cueillir des champignons.

Pas besoin d'avoir des connaissances en mycologie. Le but est justement de tout ramener, de tout mettre sur la table, pour que les mycologues de la société mycologique de France, de l'ADN Boucles de Seine (Association Activités Découvertes Nature) et de l'Aren (Agence régionale de l'environnement de Normandie) apprennent à reconnaître les bons des mauvais.



Loïc Gélard, Daniel Depinay et Alain Delannoy accueillent les groupes et distillent leurs connaissances avec simplicité et humour. Alain Delannoy attrape une amanite rougissante « à ne pas confondre avec l'amanite panthère. La première est comestible bien cuit, la seconde, avec des squames blanches est toxique » précise le mycologue. Une participante à la cueillette en profite pour expliquer pourquoi l'amanite tue-mouche porte si bien son nom. Quant à l'amanite vireuse, elle est tout simplement mortelle.

« Les symptômes n'apparaissent que 12 à 24h après l'ingestion.

Le poison attaque les reins, le foie. Au pire, on en meurt. Au mieux, on reste sous dialyse le reste de sa vie » prévient le mycologue.

Bons hier, mauvais aujourd'hui

Les comparaisons se poursuivent. Le mycologue apprend à reconnaître le coprin pie (car noir et blanc) du coprin noir d'encre, avec lequel on pouvait écrire auparavant. « A ne surtout pas manger avec de l'alcool, insiste Alain Delannoy. Ca provoque des hallucinations terribles. A tel point que les hôpitaux en donnaient aux alcooliques, en poudre dans une bouteille de cidre, pour les inciter à arrêter de boire ».

L'intérêt des Automnales est aussi de se tenir informé des dernières infos mycologiques. « Quatre champignons ont été retirés du marché depuis le mois d'août car ils provoquent des troubles digestifs sévères » annonce Loïc Gélard.

Il s'agit du bolet granulé, de la russule olivacée, de l'armillaire couleur de miel et du lentin du chêne. Un arrêté de l'Etat suspend pour un an leur mise sur le marché, qu'ils soient à l'état frais, en vrac ou préemballés.

« Si vous voulez apprendre les champignons, apprenez à reconnaître les mauvais ou entourez-vous de connaisseurs » résume Alain Delannoy.

C'est en effet plus sage. Il existe 4 000 espèces de champignons en Haute-Normandie, 8 à 10 000 en Normandie, soit un tiers des espèces que l'on trouve en France métropolitaine.



Les Automnales du château ont accueilli plusieurs centaines de visiteurs, particuliers, écoles, centres de loisirs, toute la semaine. Si vous voulez tout savoir sur les champignons, il reste ce week-end.

Didier Péralta, président de l'Agence régionale de l'environnement de Normandie, venu inaugurer les Automnales samedi 8 octobre au côté de Bernard Leroy, avait été impressionné par la diversité des champignons rassemblés par les mycologues.

Bernard Leroy avait, lui, remercié les passionnés, les bénévoles, qui, au côté de l'Agglo, avaient permis à cet événement de voir le jour. « *Plus on s'approche, plus on regarde de près, plus on s'aperçoit qu'un champignon est beau. Observer la nature est un délassément* » avait souligné le président de l'Agglo.

Pendant toute la semaine, plus de 400 enfants ont participé au safari champi et aux ateliers organisés par l'Aren (agence régionale de l'environnement de Normandie), la société mycologique de France et l'association ADN (Activités Découvertes Nature) Boucles de Seine.

Vendredi matin, c'est la classe des CE2-CM1-CM2 de Martot et deux classes du Vaudreuil qui ont envahi le parc du château à la recherche des champignons (en plastique) cachés par Loïc Gélard, animateur nature à l'Aren.

« *A partir d'un jeu de pistes avec des images pour mieux se repérer dans le parc, les enfants doivent retrouver des champignons. Ils cueillent aussi des fleurs, des plantes, trouvent des plumes qu'ils vont observer à la loupe binoculaire* » explique-t-il.

Tiphaine Nogues, animatrice à l'Aren, en profite pour leur montrer une tique et la façon dont la retirer entière. Par petits groupes, les enfants participent à l'atelier « baies sauvages », observent l'exposition de champignons.

Alain Delannoy aborde aussi la biodiversité, leur montre la différence entre un nid de frelons et un nid d'abeilles, leur fait observer le crâne d'un rongeur, d'un petit cerf, leur explique comment les os d'un animal mort, va disparaître petit à petit, rongé par d'autres animaux.



Observer la nature de manière ludique

« *Dix-huit classes et un centre de loisirs ont fréquenté les Automnales. Cela représente plus de 400 enfants, de la moyenne section de maternelle au CM2* » comptabilise Loïc Gélard.

L'école du Vaudreuil y participe pour la première fois. « *Le programme de science aborde la biodiversité. Ici nous sommes en plein dedans, apprécie Dominique Watier, professeur de CE2-CM1. Nous irons voir aussi un reste de jachère fleurie, nous irons faire du comptage d'insectes et irons nous promener sur la zone humide des Pâtures.* »

Après les vacances, Pascaline Bezirard, reparlera de l'exposition à ces élèves de CE2 et verra ce qu'ils en auront retenu. « *Ce type d'exposition nous permet de travailler sur la nature et sur le vivant de manière ludique et concrète* » souligne-t-elle. Les enfants retiennent souvent mieux les leçons de cette façon.

Quant à Joëlle Hivert, professeur des écoles à Martot, elle observe que « *les enfants ont souvent beaucoup de questions après un passage par les Automnales. Nous allons chercher des infos dans les livres, sur Internet. Puis nous faisons part de nos réponses à Alain Delannoy, qui vient en classe pour compléter et nous apporter son regard de spécialiste* ». Quel que soit l'âge des visiteurs, on tire toujours quelque chose des Automnales !

AGGLO SEINE EURE

NOUVEAUX ATELIERS THÉMATIQUES PROGRAMMÉS

PAR LA C.A.S.E EN 2017

Atelier compostage

Objectifs de l'atelier :

- Comprendre le processus de compostage,
- Connaître les déchets qui se compostent,
- Apprendre la technique à mettre en œuvre,
- Savoir comment utiliser le compost au jardin.

Dates :

- Samedi 25 mars 2017 de 10h à 12h
- Samedi 13 mai 2017 de 10h à 12h

Lieu : Pôle d'agriculture biologique des Hauts Près

Ateliers « Fabriquer ses produits ménagers » et « coquette »

Objectifs des ateliers :

- Apprendre à reconnaître quels sont les produits dangereux pour l'environnement mais également pour notre santé,
- Connaître leur impact à court et à long terme,
- Identifier les ingrédients qui les composent,
- Découvrir les alternatives qui s'offrent à nous pour éviter l'usage des produits les plus nocifs,
- Manipuler des produits plus naturels pour savoir les utiliser chez soi, pour soi.

Dates :

Produits ménagers

- Mardi 18 avril 2017 à 14h30
- Mardi 3 octobre 2017 à 18h30

Coquette

- Lundi 20 mars 2017 à 18h30 (fabrication d'un déodorant)
- Mardi 13 juin 2017 à 18h30 (fabrication d'un dentifrice)

Lieu : Hôtel d'Agglomération Seine Eure

Atelier « anti gaspillage alimentaire »

Objectifs de l'atelier :

- Prendre conscience de l'ampleur du gaspillage alimentaire,
- En identifier les sources,
- Apprendre les gestes permettant de l'éviter,
- Découvrir des recettes de cuisine « anti-gaspi »

Dates :

- Mardi 16 mai 2017 à 18h30

Lieu : Pôle d'agriculture biologique des Hauts Près

Ces ateliers sont accessibles sur simple appel au 02 32 50 89 51 dans la limite des places disponibles et sont ouverts à tous les habitants de l'Agglomération Seine-Eure.

CLASH D'ADOS



Dans la vie il nous arrive à tous de vivre des instants de gêne où le trou d'une souris serait le bienvenu pour nous cacher. En langage familier cela s'appelle une VDM. En voici quelques unes:

Aujourd'hui, en guise de poisson d'avril, mes collègues ont rédigé un courrier de démission à mon nom. Je l'ai su quand j'ai été reçu en entretien par mon responsable.

Aujourd'hui, j'ai été réveillée par ce que je croyais être le bruit de mon hamster mangeant quelque chose. En fait, c'était le bruit de mon chat mangeant mon hamster.

Aujourd'hui, j'ai pris le tramway et me suis installée à côté d'une femme qui avait un lapin couché sur ses genoux. Étonnée du calme de la bête, je lui ai demandé son secret. "Il est mort."

Aujourd'hui, j'ai appris qu'un hamster hiberné en dessous de 13°. Son cœur ralentit et son corps refroidit. Je l'ignorais. L'hiver dernier j'ai passé quelques jours sans chauffage et mon hamster a fini à la poubelle.

Aujourd'hui, ma mère m'a enfermée dehors. Elle avait besoin de parler à son chien, seule.

Aujourd'hui, ma mère a grondé mon chat parce qu'il ne finissait pas sa gamelle: "Tu sais qu'il y a des petits chats qui meurent de faim dans le monde!"

Aujourd'hui, j'ai pesé mon chat en le prenant dans mes bras, puis je suis remontée sur la balance seule. Demain, je suis au régime.

Cette nuit, vers 2 h00 du « mat », mon chat s'est découvert une passion pour le ménage. Il a réussi à mettre en marche l'aspirateur.

Aujourd'hui, alors que je vantais l'intelligence de mon chat à ma mère, celui-ci a sauté par la fenêtre.....fermée.

Aujourd'hui, ma fille a oublié d'enlever sa culotte pour aller aux toilettes et s'est mise à pleurer. Rien de grave, ma fille a 21 ans.

Aujourd'hui, en partant au travail, mon fils de 6 ans me dit: " Bonne journée papa et fais les tous rôtir;" Je travaille au crématorium.

Aujourd'hui, j'invite mon patron et sa femme à dîner chez moi. Ma petite fille de 3 ans a trouvé rigolo de poser ses petites culottes sur chaque assiette en guise de serviette.

Aujourd'hui, ma fille de 5 ans a volé dans un magasin. Les vigiles ont éclaté de rire quand elle a avoué que le piège à rat était pour attraper la petite souris "qui ne lui donnait pas assez d'argent."



LES JEUX

La galette des rois

Retrouve et entoure tous les mots de la recette (horizontalement, verticalement, en diagonale, à l'endroit comme à l'envers) :

AMANDE-BALANCE-BEURRE-BOL-COUTEAU-FEVE-FOUET-FOUR-FOURCHETTE-JAUNE-MOULE-ŒUFS-PATE-PINCEAU-POUDRE-SALADIER-SUCRE

J	Z	C	S	F	U	E	O	C	N	B	Z	I	V	I	B	N	U	B	J
C	F	U	R	J	O	I	I	Z	X	R	O	C	Z	B	A	N	W	O	Q
U	Y	P	Y	E	R	Z	A	O	U	M	L	S	Q	V	L	J	B	D	F
J	A	U	N	E	I	X	O	Q	B	D	F	E	V	E	A	Q	D	U	B
Q	R	J	X	Q	N	D	C	P	O	L	O	B	Z	G	N	V	Q	V	U
J	C	M	R	W	Y	J	A	S	Z	A	K	F	R	M	C	T	T	K	K
Q	K	P	A	Z	N	N	E	L	U	O	M	S	R	J	E	V	X	N	U
J	C	I	F	G	I	T	Q	A	A	W	C	J	Z	F	R	F	X	Y	C
B	E	D	S	R	A	A	X	B	S	S	F	O	U	R	N	O	Y	P	B
Z	K	I	I	P	Q	M	G	R	P	E	C	I	R	B	E	U	R	R	E
V	C	R	Q	C	A	H	O	W	P	I	N	C	E	A	U	R	U	J	F
U	L	P	M	R	B	I	Q	N	N	Q	L	S	A	C	U	C	U	R	S
X	U	T	C	P	V	X	T	B	C	T	O	M	B	B	F	H	R	G	R
D	A	Y	I	Y	S	F	O	U	E	T	A	C	B	H	T	E	B	Z	C
N	B	J	J	P	I	O	W	X	R	N	O	O	T	X	U	T	Q	K	C
Z	Q	C	V	G	C	R	V	C	D	D	V	U	U	A	E	T	U	O	C
E	Q	Q	S	G	U	N	W	E	U	I	X	J	E	T	S	E	T	F	Y
I	U	G	T	Y	H	I	V	W	O	N	T	C	I	T	Y	J	P	D	T
K	T	T	W	E	K	X	B	Q	P	P	E	G	E	S	Y	K	X	E	W
Y	N	S	U	C	R	E	X	F	Z	O	X	P	J	Y	C	S	K	S	G

Rebus (7)



Blague

Conjugaison

Le maître demande à un élève : « Conjugue-moi le verbe marcher au présent.

L'élève hésitant : Je marche... tu marches... il marche...

Le maître : Plus vite ! plus vite !

L'élève : Je cours, tu cours, il court... »

SOLUTION DES JEUX



rébus : intrépide (1-trait-pie-2)
 coloriage (colle-riz-A-jeux)
 frivole (F-riz-veau-le)

parchemin (part-ch-œufs-main)
 citrouille (scie-trou-yeux)

LA GALETTE DES ROIS

J	Z	C	S	F	U	E	O	C	N	B	Z	I	V	I	B	N	U	B	J
C	F	U	R	J	O	I	I	Z	X	R	O	C	Z	B	A	N	W	O	Q
U	Y	P	Y	E	R	Z	A	O	U	M	L	S	Q	V	L	J	B	D	F
J	A	U	N	E	I	X	O	Q	B	D	F	E	V	E	A	Q	D	U	B
Q	R	J	X	Q	N	D	C	P	O	L	O	B	Z	G	N	V	Q	V	U
J	C	M	R	W	Y	J	A	S	Z	A	K	F	R	M	C	T	T	K	K
Q	K	P	A	Z	N	N	E	L	U	O	M	S	R	J	E	V	X	N	U
J	C	I	F	G	I	T	Q	A	A	W	C	J	Z	F	R	F	X	Y	C
B	E	D	S	R	A	A	X	B	S	S	F	O	U	R	N	O	Y	P	B
Z	K	I	I	P	Q	M	G	R	P	E	C	I	R	B	E	U	R	R	E
V	C	R	Q	C	A	H	O	W	P	I	N	C	E	A	U	R	U	J	F
U	L	P	M	R	B	I	Q	N	N	Q	L	S	A	C	U	C	U	R	S
X	U	T	C	P	V	X	T	B	C	T	O	M	B	B	F	H	R	G	R
D	A	Y	I	Y	S	F	O	U	E	T	A	C	B	H	T	E	B	Z	C
N	B	J	J	P	I	O	W	X	R	N	O	O	T	X	U	T	Q	K	C
Z	Q	C	V	G	C	R	V	C	D	D	V	U	U	A	E	T	U	O	C
E	Q	Q	S	G	U	N	W	E	U	I	X	J	E	T	S	E	T	F	Y
I	U	G	T	Y	H	I	V	W	O	N	T	C	I	T	Y	J	P	D	T
K	T	T	W	E	K	X	B	Q	P	P	E	G	E	S	Y	K	X	E	W
Y	N	S	U	C	R	E	X	F	Z	O	X	P	J	Y	C	S	K	S	G

Potage cultivateur

Préparation : 30min environ

Cuisson : 45 min

recette pour 6 personnes

150g de lardons demi-sel

3 poireaux

3 carottes

3 navets

3 branches de céleri

150g de chou vert

40g de beurre

3 pommes de terre

6 brins de cerfeuil

sel, poivre



mettez les lardons dans une casserole d'eau froide, portez à ébullition et laissez cuire 2min, puis rafraîchissez les et égouttez-les

nettoyez et émincez les poireaux, pelez les carottes et les navets, effilez les branches de céleri et coupez ces légumes en petits dés réguliers, détaillez le chou vert en lanières

mettez le beurre à chauffer dans un faitout, faites-y suer l'émincé de poireau ainsi que les dés de carotte, de navet et de céleri pendant 5 à 6 min sur feu doux sans les laisser colorer salez légèrement, mouillez avec 1,5 l d'eau et faites chauffer

à l'ébullition, ajoutez les lardons et le chou, couvrez et laissez cuire 20min sur feu doux

pelez les pommes de terre et coupez-les en petits dés réguliers ajoutez-les dans le faitout et prolongez la cuisson de 20 min

à la fin de la cuisson, rectifiez l'assaisonnement, versez le potage dans des assiettes creuses, poivrez, parsemez de pluches de cerfeuil et servez aussitôt

Le saviez-vous ?

Il existe encore un vendeur de journaux à la criée dans les rues de Paris

Ali Akbar est une véritable vedette dans la commune de Saint-Germain-des-Prés. Sa profession ? Il est vendeur de journaux. Mais pas le vendeur de journaux que vous avez l'habitude de voir dans votre boutique de presse. Non. Il est vendeur de journaux à la criée, le dernier représentant de sa profession selon lui. Pas étonnant que tout le monde le connaisse.

Par amour du métier



Il l'a toujours fait et le fera toujours : battre le pavé tous les matins, son imprimé à la main, chantant à tue-tête les gros titres de son journal. Heureusement, il a du goût. Il ne vend pas de journaux people racontant « les derniers fantasmes des stars ». Non. Lui, ce sont des grands éditeurs tels que Charlie Hebdo, Le Monde, ou encore le JDD, qu'il distribue gaiement chaque matin. Toujours de bonne

humeur, sa vivacité lui a valu une grande popularité, à tel point que la mairie du 6^e arrondissement lui a accordé un portrait à son image qui illumine un mur à l'angle de la rue du Four et de la rue des Canettes.

Le parcours du combattant

Ali Akbar a maintenant près de 64 ans, et il a passé pas moins de quarante-quatre années à parcourir les rues de la capitale et son agglomération, son journal à la main. Pakistanais de naissance, il a fui la misère et la violence de son pays d'origine pour venir s'installer en France du haut de ses 18 ans. Il a d'abord été commissionné par le professeur Choron et sa femme pour vendre le fameux Charlie Hebdo, puis s'est installé dans le 6^{ème} arrondissement afin d'y distribuer Le Monde et Le Journal du Dimanche.

Le travail, c'est la santé

Certes, les choses ne sont plus pareil qu'avant, et bien qu'il ait connu l'âge d'or de la presse, il raconte avec regret que maintenant, « la presse, c'est fini, plus personne ne lit le journal. Avant, je vendais des centaines d'exemplaires par jour, aujourd'hui, j'ai du mal à en faire partir cinquante ». Malgré tout, il tient bon, et parcourt encore le quartier avec une énergie digne d'un jeune galopin. Il raconte : « J'ai toujours la pêche, je ne suis jamais fatigué ! »

... Et vous trouvez ça drôle ?

Une dame de 80 ans est arrêtée pour vol à l'étalage. Elle se présente devant le juge accompagnée de son mari. Le juge : - Qu'avez-vous volé madame ?

- Une boîte de conserve de sardines, monsieur !

Le juge lui demande la raison de ce vol.

- Parce que j'avais faim !

Le juge lui demande alors combien il y avait de sardines dans la boîte.

- 6... Monsieur !

Alors le juge prononce sa sentence : - Vous ferez donc 6 jours de prison.

A ce moment, le mari lève la main demandant au juge s'il peut dire quelque chose.

- Que voulez-vous dire, monsieur ?

- Elle a aussi volé une boîte de conserve de petits pois, votre Honneur !



MOTS CROISES par Monique CAILLOU

difficile // *facile*

Horizontalement :

1- près de chez nous // *ville voisine*

2- prend pied à terre // *bien ancré au sol*

3- de chez nous // *spontanés*

4- places d'honneur // *sièges de stade*

5- démonstratif-notre mère à tous // *démonstratif-première femme*

6- loin de chez nous-symbole inversé // *Amérique- symbole inversé*

7- pavane (se) // *crâne*

8- bien roulées // *trompées*

Verticalement :

A - a-t-il un rire chevalin ? // *mi-homme, mi-cheval*

B - ne vote pas-monnaie ailleurs // *contre tout pouvoir-monnaie d'Asie*

C - donne des boutons // *comme l'ortie*

D - popotte de bœuf-allez-y // *ragout-ordre de para*

E - sans préparation- saint breton // *naturel-dans le Léon*

F - que du bonheur // *aise (2 mots)*

G - décoloration // *opération textile*

H - abandonne-vis // *arrête-existes*

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Solution des mots croisés page 36

NET . INFOS

BOUGEZ CONNECTÉ.....

Sous forme de bracelet ou de montre, les capteurs d'activité permettent de surveiller son activité physique et sa santé. Calcul du nombre de pas, de la distance parcourue, des calories brûlées, de la qualité du sommeil... il en existe pour tous les besoins.



Fitbit, ALTA: Pour tous

S'adressant au plus grand nombre, ce capteur aux bracelets interchangeables fait évidemment office de montre. En tapotant sur son écran, on a facilement accès à notre niveau d'activité journalier. La nuit l'Alta mesure la qualité de notre sommeil (profond ou léger). Son application (IOS, Android, Windows) est un exemple d'ergonomie.

PRIX: 149,95 euros

<https://www.fitbit.com/fr/alta>



Withings, Activité, Steel: Pour nager

Sous forme de montre simple et élégante, l'Activité Steel, dispose d'un second écran. Gradué jusqu'à 100, il indique le pourcentage d'activité réalisé (nombre de pas) par rapport à l'objectif que l'on s'est fixé. Elle mesure la qualité du sommeil et, étant étanche, elle permet d'analyser les sessions de natation.

Prix: 169,95 euros

<http://www.withings.com/eu/fr/products/activite-steel>



Garmin, Vivosmart HR+: pour suivre ses parcours

Plutôt pour les sportifs, ce capteur, avec mesure du rythme cardiaque, enregistre l'activité quotidienne, mais aussi chaque session de sport. Son système GPS intégré est un plus pour les coureurs ou les cyclistes qui, lors de leurs sorties, retrouveront dans l'application et/ou sur le site du constructeur, la carte de leurs parcours.

Prix: 219,99 euros.

<https://buy.garmin.com/fr-FR/FR/sports-outdoor/suivi-d-activite/vivosmart-hr-prod/548743.html>



Tom Tom, Touch: Prendre soin de soi

Premier bracelet d'activité du numéro 1 européen du GPS, le Touch propose, outre les classiques mesures d'activité, celle du rythme cardiaque, mais aussi celle de la composition corporelle (masse grasse, masse musculaire). Ainsi, les sportifs peuvent immédiatement découvrir les effets de leurs entraînements sur leur corps.

Prix: 149 euros.

https://www.tomtom.com/fr_fr/sports/fitness-trackers/

NET . INFOS

Télé En Mobilité

Il est de plus en plus fréquent de regarder la télévision sur un ordinateur, une tablette ou même un téléphone. Et désormais, il est possible de s'abonner à des offres en direct!

Le wifi et la 4G permettent d'être téléspectateur partout, à la maison comme à l'extérieur. Pour les chaînes gratuites, plutôt que de cumuler leurs applis respectives, le plus simple est d'utiliser l'accès multi-écrans inclus dans un abonnement internet (Bouygues Télécom, Free, Orange, SFR, Etc.) Mais ce n'est pas indispensable, l'accès sans téléviseur ni box à des offres complètes, dotées de fonctions avancées (enregistrement, pause sur le direct, retour au début, etc.) est devenu facile.



Inclus dans tous les abonnements Canal, L'accès à la plateforme numérique seule (sans box, ni décodeur) est possible depuis novembre, à travers les formules Ecrans mobiles, entre **19,90 et 49,90 euros par mois** selon les chaînes et les thématiques choisies. L'interface My Canal inclut la TNT, une dizaine de chaînes gratuites et celles de l'abonnement, avec, pour la plupart, la possibilité de reprendre au début le programme en cours et de remonter jusqu'aux huit précédentes heures de diffusion. Les Replays sont disponibles (Canal à la demande) en streaming ou en téléchargement pour visionner hors

connexion;

Sur ordinateur: mycanal.fr

Sur tablette et smartphone: appli mycanal (Android, IOS ou windows)



La première League réservée en exclusivité aux clients de SFR et Numéricable? Ce n'est plus le cas! La formule 100°/° Digitale permet de recevoir SFR Sport 1,2,3 et 5 sur Mac, PC, Tablette et téléphone pour **9,90 euros par mois** avec la possibilité de transfert sur écran TV via Airplay ou Chromecast?

Sur ordinateur: www.sfr.fr/newsfr/sfr-sport/digital.html

Sur tablette et smartphone: appli SFR Sport (Android ou, IOS)



Idéale pour regarder gratuitement 35 chaînes, cette très innovante interface propose pour **9,99 euros par mois**, 35 autres chaînes (Canal J, Disney Channel, Mezzo, Paramount, RTL9, TMC, TV Breizh, Ushuaia TV, etc.) ou pour le même prix, le bouquet Ciné+. Les replays sont disponibles ainsi que la possibilité de revenir au début de l'émission et de programmer des enregistrements sur les serveurs de Molotov TV.

Sur ordinateur: www.molotov.tv

Sur tablette et smartphone : appli Molotov TV (Android, IOS, Linux, Windows)



Depuis octobre, l'offre 100°/° cinéma séries est commercialisée en direct (sans opérateur tiers). Pour **9,99 euros par mois** (hors promotion,), les quatre chaînes OCS et leur replay (OCS GO) sont visibles sur ordinateur, tablette ou smartphone (deux appareils simultanément) . Le téléchargement est possible pour visionner hors connexion. Pour deux euros mensuels de plus, les programmes peuvent être transférés sur un téléviseur par l'intermédiaire d'une clé Chromecast.

Sur ordinateur: ocs.fr

Sur Tablette et Smartphone: appli OCS (Android, IOS ou Windows)



résultat
N° 58
JEU - CONCOURS

De quoi parle-t-on ?

Une pierre blanche tombe dans la mer noire.

La mer tourbillonne, l'amer devient doux, la pierre disparaît.

solution : C'est un sucre qui tombe dans du café, on mélange le café, le sucre disparaît et le goût du café devient doux.

Bravo à B. BARBIER et T.PERCHERANCIER qui ont remporté ce jeu-concours, après tirage au sort sur les 7 bonnes réponses.

Enigme mathématiques

Il vous faut trouver un nombre de 6 chiffres.

Conditions :

Le premier et le dernier chiffre sont les mêmes

Le premier chiffre multiplié par 2 produit un nombre à 2 chiffres

Ce nombre représente le 2^{ème} et le 3^{ème} chiffre

Le dernier chiffre multiplié par 3 donne un nombre à 2 chiffres

Ce nombre représente le 4^{ème} et 5^{ème} chiffre

Le total de tous les chiffres = 22

✂.....
Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n° 63 » dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 1^{er} mars 2017.**

Nom et prénom :

? Adresse :

Réponse :



LES Z'ANNONCES

solution des mots croisés n° 63

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	C	A	U	D	E	B	E	C
2	E	N	R	A	C	I	N	E
3	N	A	T	U	R	E	L	S
4	T	R	I	B	U	N	E	S
5	A		C	E		E	V	E
6	U	S	A		P	T	A	
7	R	E	N	G	O	R	G	E
8	E	N	T	O	L	E	E	S

Faites nous parvenir vos
petites annonces en les
déposant à la mairie.

C'est gratuit !!

La prochaine parution
sera
en avril 2017



*L'équipe de la rédaction
de votre journal
vous souhaite une
BONNE ANNÉE*

PUB - INFOS



Gilles Carpentier Boulangier-Pâtissier

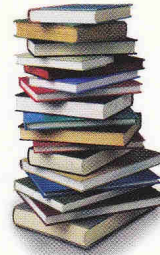
63 rue du Village
27340 CRIQUEBEUF-SUR-SEINE

Tél : 02.35.81.67.00

Fermeture le lundi

*Pains fabriqués à partir des farines élaborées par le Moulin d'Auguste
aux Andelys dans le département de l'Eure*

Presse, papeterie, Librairie, Cadeaux



SARL COUTEAU

Mag presse

Centre commercial Super U

27460 IGOVILLE

Tél/ 0951406180 - Fax/ 0235234885

presse_super.u_igoville@aol.fr

MARTOT

DIRECT PRODUCTEUR

DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS

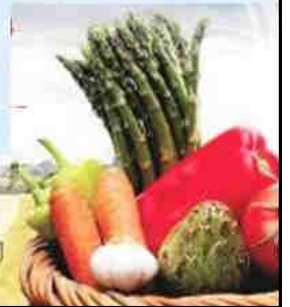
24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7

10 RUE DE LA MAIRIE

20M APRES LE DOS D'ANE

Tél : 06.98.37.48.05

VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
A GAUCHE



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE

Récoltant - Manipulant

10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

Promo : 12,50 € la bouteille

A consommer avec modération



A Martot,
place de l'église
tous les lundis
de 16h30 à 21h

Énorme choix de
PIZZA
à partir de 5 €

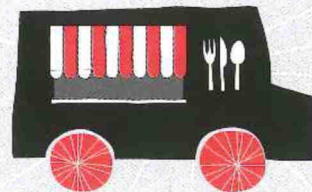
Pour commander,
téléphoner au
06 09 30 51 20

Au Petit Creux

Frites Fraîches maison

Portier

Friterie ambulante traditionnel



48 Rue du 8 Mai Igoville 27460

Lundi au Samedi à Martot 27 le Midi

06/79/21/33/82

portierph@Wanadoo.fr

Siren 81525831400013

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations

Ambiance assurée, avec 18 ans
d'expérience

Rendez-vous sur son site internet

WWW.DJ-VINCE.ORG

TEL : 06 22 22 66 21

Pascal Lefebvre

BOUCHERIE - CHARCUTERIE



Tél : 02 35 81 60 40

667 rue du Village

27340 CRIQUEBEUF SUR SEINE

La qualité d'un professionnel
à votre service

PUB - INFOS

SARLG.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES

25 Residence St Aignan, 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70

Mail : sarlgefp@free.fr SIRET : 500 019 203 0016

Jacky Dutel
Taxi N°1
Commune de rattachement
Criquebeuf sur Seine
TEL : 06.62.51.61.47
02.35.78.19.33
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etude TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

Olivia Coiffure

salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03
701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

LA CABANE DE
MON MARAICHER
Distributeur de
Légumes Frais
24/24 7/7

Rue de Saint Pierre les Elbeuf

SAISON
L'ATELIERE

COURS D'ARTS PLASTIQUES
ET
D'ARCHITECTURE
POUR ENFANTS
ET
ADOS XXX
ET ADULTES

99, rue Simone Signoret
76320 St Pierre-les-Elbeuf
Tel: 06-19-63-30-06

Ambiance Beauté

Esthéticienne
Stéphanie Samson

113, rue du Village
27340 Criquebeuf Sur Seine

02-35-33-09-11

<http://ambiancebeaute27.wix.com>

« Au gré des saisons »

Vente de Légumes de notre production

Notre chalet est situé en plein champs à Martot
entre Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Pont-de-l'Arche.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :
- Le lundi et le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00
- Le samedi de 11 h 00 à 13 h 00

Tél. : 06 71 97 80 70

PRENDRE DIRECTION PONT DE L'ARCHE
APRÈS LE ROND POINT A 800M TOURNER A GAUCHE

Chléa Coiffure

23 rue de la République
76500 Elbeuf
02 35 33 88 36

Sans rendez vous
Mardi au Vendredi
9h 18h00
Samedi
8h30 17h00
facebook chlea coiffure

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



De gauche à droite
avec Mauricette
La gagnante des dominos,
le vainqueur de la coïncée et
la 1ère dame de la coïncée 12/11/2016



Les jeunes joueurs de dominos



Joueurs de dominos et de coïncée

7 janvier 2017



Les enfants déguisés avec le Père Noël

LE TRIMESTRE EN PHOTOS

HALLOWEEN



VŒUX DU MAIRE



M. COUSIN imitant avec sa bouche des instruments de musique lors de l'exposition de peintures ayant pour thème « La Musique »

32° salon d'hiver

Ce salon a réuni 75 peintres (qui ont exposé 230 tableaux) et 5 ateliers ou écoles de peinture plus l'école de Martot.

Un public nombreux est venu apprécier les œuvres des artistes dans la salle des fêtes qui ressemblait à une véritable galerie d'art.

le 33ème Salon d'Hiver se tiendra les 13 et 14 janvier 2018



12 prix ont été attribués par le jury

PALMARÈS :

Prix « Huile » : *Jean-Louis VAUTIER*

Prix « Aquarelle » : *Jean-Michel DROUHAULT*

Prix Cadres GAUTIER « Autres Techniques » : *Michèle MARSEAU*

Prix du Jury : *Régis Bouffay*

Prix du thème : *Jean-Paul GAUTIER*

Prix Pierre PICARD : *Régis HANRIOT*

La Palette Igovillaise : *Monique BONNEFOY*

Atelier de St Pierre du Vauvray : *Jean-Claude NATIER*

Association Pennello : *Marie-Claude RENOUT*

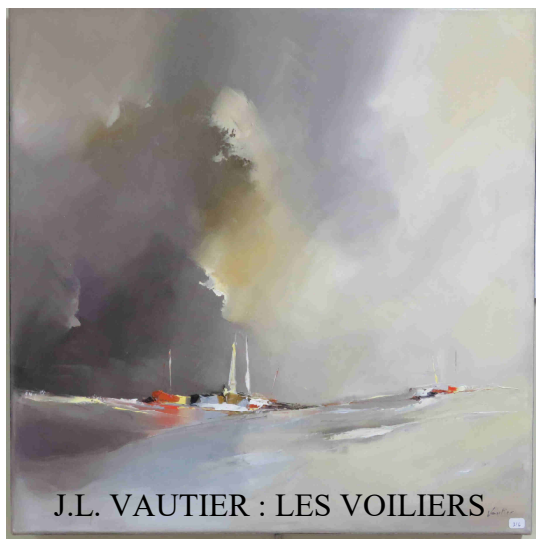
Les hauts du couvent de St Aubin les Elbeuf : *J-F. ROGISTER*

L'Atelière de St Pierre les Elbeuf : *Katia ANGHILIERI*

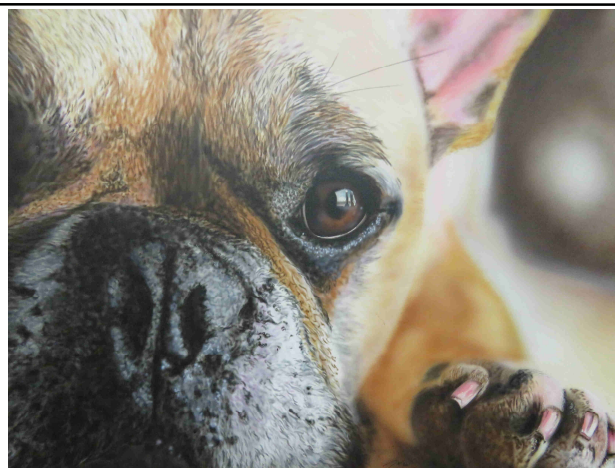
École de Martot : *prix collectif (tous les enfants)*

Prix du public : *Danièle GOUBY pour « Musique »*

Coup de cœur de Com'Infos : *triptyque : les musiciens*



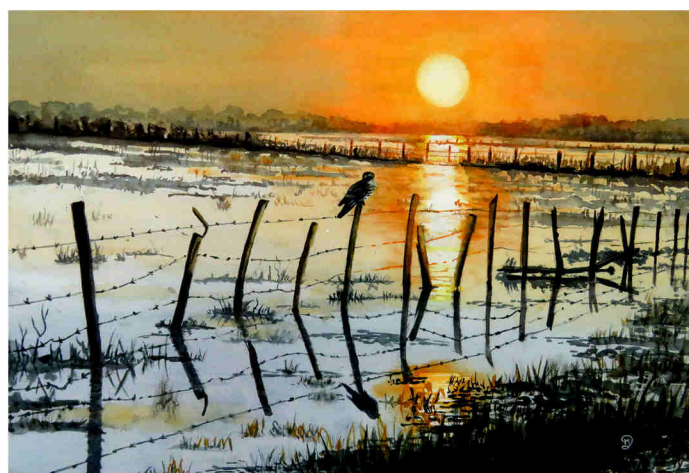
J.L. VAUTIER : LES VOILIERS



R. HANRIOT : THIBÉTAINE



J.P. GAUTIER : JOHN HÉBERT



J.M. DROUHAULT / L'ÉPERVIER

32° salon d'hiver

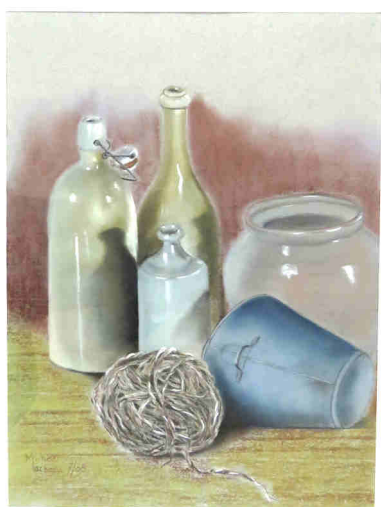


R. BOUFFAY : LE BANC BLEU



PRIX
DU
PUBLIC
D. GOUBY:
« MUSIQUE »

J.F REGISTER : CITROUILLES

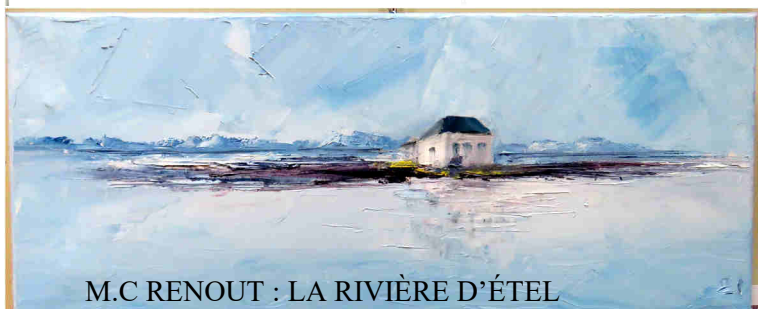


M. MARSEAU : LES GRÈS

M. BONNEFOY : PORTRAIT



COUP DE CŒUR DE COM'INFOS
TRIPTYQUE « LES MUSICIENS »



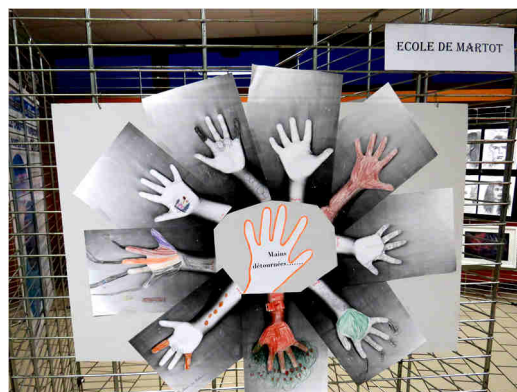
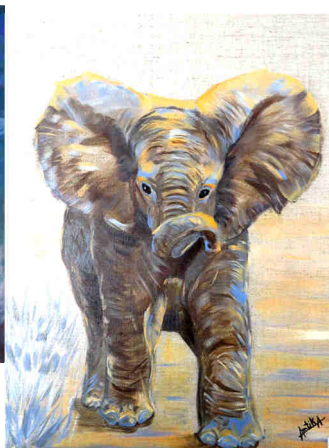
M.C RENOUT : LA RIVIÈRE D'ÉTEL



K.ANGHILIERI: PETIT ÉLÉPHANT



J.C NATIER : FRUITS ET FLEURS



CLASSE DES « PETITS »

Les histoires de Titou

Petite Lucie



A six ans , la petite Lucie vivait dans ses rêves et ne voulait pas grandir. - Grandir? Pour quoi faire? se disait-elle le soir dans son lit, entourée de ses doudous. Ses parents ne cessaient pas de lui répéter: "-il faut grandir Lucie, apprendre à l'école pour avoir un métier, ranger ta chambre, débarrasser ton assiette dans l'évier, ne plus faire pipi au lit, te laver toute seule..etc..etc". Tout ceci la fatiguait beaucoup et quand elle était fatiguée, Lucie se réfugiait dans ses rêves. Alors fatalement ça ne pouvait pas aller. Persuadée qu'ailleurs la vie devait être plus douce, Lucie décida un beau soir de pleine lune de partir faire le tour du monde. Mais à son rythme, lentement, en prenant le temps de vivre. Elle demanda au marchand de sable de verser de

la poudre de perlimpinpin sur les yeux de ses parents qui s'endormirent profondément. Elle prit son baluchon et partit à travers champs. C'était vers la fin du mois de mars, aussi la nuit n'était pas froide. Elle marcha plusieurs jours qui devinrent des mois. Le jour, elle se nourrissait de fruits chapardés dans les vergers, se baignait dans les rivières et la nuit, couchée dans l'herbe, elle discutait avec le Pierrot lunaire qui, a califourchon sur la lune, passait son temps à pêcher des nuages:

" -N'as-tu pas marre de toujours pêcher des nuages?

-Si je n'en pêche pas assez il va pleuvoir sans arrêt sur la Terre et tout sera noyé!

-Drôle de vie que de toujours devoir travailler" se dit-elle. Elle partagea son voyage pendant quelque temps avec le lapin de Pâques mais comme il courait sans arrêt, elle fut vite épuisée de courir derrière sa petite queue blanche. "Drôle de vie que de toujours courir" se dit-elle. Une nuit où elle avait perdu une dent, elle surprit la petite souris qui déposait dans sa poche une belle cerise rouge. Elles devinrent copines mais là aussi Lucie fut vite épuisée par le rythme sportif de sa nouvelle amie qui, tous les jours, parcourait les maisons pour déposer un cadeau sous les oreillers des enfants. "Non vraiment, drôle de vie que de livrer tous les jours des cadeaux". A l'approche de Noël elle rencontra les trois rois mages qu'elle accompagna dans leur quête mais jamais, ni le jour, ni la nuit, ils ne s'arrêtaient de marcher. "Drôle de vie que de ne jamais s'arrêter" se dit-elle. Lucie les abandonna pour rejoindre le Père Noël. Elle fut reçu comme un chien dans un jeu de quille. « Reste pas dans nos pattes! » la houspillèrent les lutins très occupés à préparer les cadeaux. "Tu vois bien que tu me gênes à rester près de moi!" lui dit, bougon, le Père Noël. Lucie se dit alors que grandir était obligatoire, qu'elle ne pouvait pas laisser les autres se démener pour que tourne le monde pendant qu'elle se tournait les pouces. Elle décida qu'il était temps de rentrer dans le grand monde, le monde des grands. Comme par magie elle se réveilla dans son lit, descendit à la cuisine préparer le petit déjeuner pour elle et ses parents puis alla les réveiller. A moitié endormis, ils découvrirent la table mise avec la confiture et le Nutella, le café et le lait."Bonne année papa et maman. Je vous présente la grande Lucie!" dit-elle en écartant les bras. Ses parents se blottirent contre elle, l'embrassèrent dans le cou et lui dirent: "Nous sommes heureux que tu sois là, avec nous."

MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 63
JANVIER 2017

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)
Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)
Samu : 15
Accueil sans abri : 115
Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41
Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59
Drogue, alcool, tabac info service : 113
Électricité De France dépannage : 0.810.333.027
France Télécom dépannage : 1013
Générale des eaux dépannage : 0.811.900.800
Gaz De France dépannage : 0.810.433.027
Hépatite info service : 0.800.845.800
Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Air France : 3654
Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97
Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41
Info Emploi Service : 0.825.347.347
La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85
Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr
Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31
Salle des fêtes de Martot : 02.35.77.76.75
SNCF: 3635
SPA : 02.35.70.20.36
Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes

2016 : - salle (week-end) : 300 €
- vin d'honneur : 180 €

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr
Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00
Perception de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52
Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr

Secrétariat général : 02.32.50.85.50
Service d'aide à domicile : 02.35.81.31.06
Service Jeunesse : 02.35.81.13.37

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27
Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87
Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50
Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.32.13.23.10

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82
Email : [martot.mairie@wanadoo](mailto:martot.mairie@wanadoo.fr) . **Site** : www.martot.fr

École de Martot : 02.35.87.10.70
Salle des fêtes de Martot et cantine scolaire : 02.35.77.76.75

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : **lundi de 9h30 à 11h30, mardi de 16h à 19h et jeudi de 15h à 18h ou sur rendez-vous.**

Déchetterie de Caudebec les Elbeuf : lundi au samedi de 10h00 à 18h00
Dimanche de 9h30 à 12h30

Agence Postale de Criquebeuf : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h
vendredi et samedi de 10h à 11h30